

DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 24 MARS 2016

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 25
Pouvoirs : 12
Votants : 37

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 17/03/2016

Le Jeudi 24 mars 2016, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON, Président, au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Yves DUMOULIN, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Raymond MOUSSY, Chantal NOEL, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Dominique VIAL.

Absents excusés : Isabelle ACHARD (Pouvoir Christine FORNES), Christian BAISE (Pouvoir Bernard REY), Noël CHEYNET (Pouvoir Dominique VIAL), Dominique DESFORGES (Pouvoir Hubert BONNET), Daniel DOMPOINT (Pouvoir Yves DUMOULIN), Jacky DUTRUC (Pouvoir Nathalie BARDE), Béatrice GUERIN (Pouvoir à Claude TRASSARD), Bruno HENRY (Pouvoir Bernard GRISON), Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Marc PECHOUX), Michel RAYMOND (Pouvoir Jean-Claude AUBERT), Etienne SERRAT (Pouvoir Christine CIOLFI), Frédéric VALLOS (Pouvoir à Françoise DUVILLARD).

Assistaient : Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux).

Secrétaire de séance : Pascal CUNY

OBJET : ACTION SOCIALE-PETITE ENFANCE – Renouvellement des conventions de partenariat pour la gestion des équipements petite enfance

Madame Anny SANLAVILLE, Vice-présidente en charge de l'Action sociale et du logement, rappelle que les équipements d'accueil de la petite enfance, de compétence communautaire sont gérés par deux associations du territoire : Val Horizon et Espace talançonnais dans le cadre de conventions.

Ces conventions arrivent à échéance le 30 avril 2016.

Il est proposé de les reconduire, aux mêmes conditions et pour une période de 4 ans à compter de la date de signature.

Ces conventions et leurs annexes (liste des équipements et pacte de coopération) sont jointes à la présente délibération.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 3 abstentions et 34 voix pour :

- **Approuve** le renouvellement aux mêmes conditions et pour une période de 4 ans, des deux conventions de partenariat pour la gestion des équipements pour l'accueil de la petite enfance avec les associations Val'horizon et Espace talançonnais ;
- **Autorise** le Président à signer ces conventions de partenariat ainsi que tout document s'y rapportant.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **- 7 AVR. 2016**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20160324-2016C29-AS
Affichage le :

- 7 AVR. 2016

A Trévoux, le 24 mars 2016

Le Président,
Bernard GRISON

